

Recherches sociographiques



Guy LAPERRIÈRE, *Les congrégations religieuses. De la France au Québec, 1880-1914. Tome I : Premières bourrasques, 1880-1900*

Robert Choquette

Volume 39, numéro 1, 1998

Québec et Canada : deux références conflictuelles

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057194ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057194ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Choquette, R. (1998). Compte rendu de [Guy LAPERRIÈRE, *Les congrégations religieuses. De la France au Québec, 1880-1914. Tome I : Premières bourrasques, 1880-1900*]. *Recherches sociographiques*, 39(1), 165–167.
<https://doi.org/10.7202/057194ar>

Guy LAPERRIÈRE, *Les congrégations religieuses. De la France au Québec 1880-1914. Tome I: Premières bourrasques 1880-1900*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1996, 228 p.

Depuis plus de quinze ans Guy Laperrière de l'Université de Sherbrooke mène des recherches sur l'histoire des congrégations religieuses venues de la France au Québec au tournant du vingtième siècle. L'hypothèse qui constitue le fil directeur de sa recherche est que « l'arrivée massive des congrégations françaises, dans les années 1902-1904 principalement, est venue renforcer chez les dirigeants ecclésiastiques un schéma de défense religieuse visant à ériger au Québec une forteresse qui saurait résister aux assauts des maux qui, en France minaient l'Église catholique » (p. 165). Laperrière est convaincu que « l'afflux subit de religieuses et de religieux français entre 1900 et 1914 » a été l'un « des faits majeurs de l'histoire religieuse du Québec » (p. 2).

Laperrière a divisé l'ouvrage qu'il prépare en trois tomes. Le premier, qui fait l'objet de ce compte rendu, couvre les années antérieures à 1900 et est écrit surtout à partir de travaux existants. Il sert de mise en scène au deuxième tome qui portera sur le cœur du sujet, soit les années 1901-1904. Le troisième bouclera le tout en couvrant les années 1905-1914.

La mise en scène de Laperrière inclut, au chapitre 1, une présentation sommaire mais éclairante de l'histoire des congrégations religieuses en France depuis la Révolution française. Se fondant sur les meilleures études disponibles, entre autres *Le catholicisme au féminin* de Claude LANGLOIS, l'auteur explique la situation des congrégations religieuses en France sous les régimes successifs que furent l'Empire de Napoléon, la Restauration des Bourbons, la monarchie de Louis-Philippe, et l'Empire restauré après 1848. Il note que les congrégations religieuses sont sur une courbe ascendante pendant les trois quarts de siècle entre leur autorisation par l'État en 1804 et l'élection d'un gouvernement républicain à la fin des années 1870. Il fait état de la restauration d'anciens ordres comme les dominicains ou les jésuites, le déclin des ordres anciens voués à la vie monastique, la création de nombreuses nouvelles congrégations comme celles des oblats ou de la Congrégation de Sainte-Croix, la confiance des gouvernements de France envers les congrégations de femmes et la méfiance inverse à l'égard des congrégations d'hommes, et l'essor des congrégations qui se consacrent à l'enseignement, aux soins hospitaliers ou aux missions. Les missions françaises connurent elles aussi un essor remarquable. Entre 1820 et 1860, pas moins de 245 nouvelles congrégations de femmes apparurent, marquant la féminisation progressive des permanents du catholicisme français qui caractérisa les dix-neuvième et vingtième siècles. En effet, ces permanents sont masculins dans une proportion de deux pour un en 1789, mais féminins dans la même proportion en 1969. Laperrière note aussi, à partir des travaux d'Élisabeth DUFOURCQ, qu'entre 1850 et 1890, « les congrégations religieuses françaises arrivent dans les Nouveaux Mondes anglo-saxons et latin en nombre dix à vingt fois plus grand que dans les missions asiatiques et africaines » (p. 22). En 1880, un total de 10 congrégations d'hommes et 26 de femmes étaient à l'œuvre au

Québec, chiffres qui incluent les sulpiciens et les 7 communautés féminines présentes au Canada depuis le Régime français.

Des gouvernements de gauche, libéraux et républicains, au pouvoir en France de 1879 à 1914, votèrent plusieurs mesures anticongréganistes, le coup d'envoi étant l'expulsion des jésuites et de plusieurs autres congrégations en 1880. Laperrière en fait le sujet du chapitre 2. Cette attitude gouvernementale était l'aboutissement d'une polarisation progressive entre les libéraux de plusieurs pays d'Europe (Suisse, Allemagne, Espagne, Belgique) et l'Église catholique perçue comme royaliste. Républicains et libéraux veulent défendre les principes de 1789. Le gouvernement décrète donc l'expulsion, *manu militari* si nécessaire. Ce sera le cas des Trappistes de Bellefontaine en Vendée ; les moines barricadés seront chassés par un détachement de 500 soldats. Les congrégations de femmes sont épargnées, mais 261 établissements religieux d'hommes sont fermés et 5 643 religieux obligés de partir. C'est alors que plusieurs congrégations se mirent sérieusement à la recherche de refuges hors-frontières. De là l'attrait du Canada, et la venue de plusieurs religieux au Québec.

Cette chasse aux congrégations sera aussi alimentée par une série de lois scolaires adoptées entre 1881 et 1886, pilotées par Jules Ferry surtout, qui visent l'instauration de l'instruction primaire publique *gratuite, obligatoire et laïque*. On veut séculariser l'école et en écarter l'instruction religieuse, et par conséquent le clergé. C'est en ces mêmes années qu'on laïcise l'enseignement secondaire, supprime l'aumônerie militaire, enlève les crucifix dans les écoles et les lieux publics, neutralise les cimetières, etc. Bref, le gouvernement de France cherche à donner un visage séculier au pays. Mais on laissera les Français libres de fonder des écoles privées, non subventionnées par l'État. Ce sera désormais la voie préférée des catholiques, alors que plusieurs religieux durent laisser leurs postes dans l'enseignement public. Cette nouvelle incitation à trouver un pays où on peut fonder et diriger l'école catholique plus librement explique l'arrivée massive de frères enseignants au Québec, notamment dans la décennie 1880, les Frères de Saint-Vincent de Paul, les Frères Maristes, les Frères de l'Instruction chrétienne et les Frères de Saint-Gabriel.

Un troisième geste du gouvernement français, soit la loi militaire de 1889 qui mit fin à l'exemption dont bénéficiaient les clercs auparavant, incita des religieux de France à s'exiler au Canada. Mais la nouvelle loi ne s'applique pas aux jeunes âgés de 19 à 30 ans qui vivent à l'étranger ; cela permettra aux frères enseignants par exemple d'éviter trois années de service militaire s'ils résident à l'étranger pendant la période en question. Les congrégations religieuses seront ainsi portées à fonder des noviciats et des scholasticats à l'étranger, à y envoyer leurs jeunes aspirants, et à les y laisser jusqu'à l'âge de 30 ans. Les religieux clercs en profiteront aussi, les jésuites, les dominicains et les montfortains entre autres. En bénéficieront également les franciscains de l'Observance qui viennent à Montréal en 1890, les capucins qui sont à Ottawa à compter de 1890, les Pères du Saint-Sacrement qui s'établissent à Montréal en 1890, les Chanoines réguliers de l'Immaculée Conception qui arrivent au Manitoba et à Nominigüe (Québec) en 1891, et les Missionnaires du Sacré-Coeur qui plantent leur tente à Québec en 1900.

Le personnel religieux du Québec fut aux deux tiers féminin, la majorité des religieuses étant cependant natives du pays, et non venues de l'extérieur. Les dix nouvelles fondations canadiennes des années 1870-1895 étaient centrées sur le service des écoles de campagne (les petites écoles) ou le service du clergé.

Laperrière conclut en notant qu'un total de 33 congrégations religieuses venues d'outre-mer s'implantèrent au Québec entre 1837 et 1900, dont 20 masculines et 13 féminines. Pendant le même dix-neuvième siècle, 21 fondations féminines eurent lieu au pays. Selon lui, ces religieux rapprochaient les Canadiens des débats français, et alimentaient la crainte du libéralisme, du laïcisme et de la franc-maçonnerie, ce qui renforçait la volonté des chefs religieux de contrôler diverses institutions, les écoles surtout. Le deuxième tome de son étude couvrant les années 1900 à 1904, période qui vit 1 355 religieux et religieuses et une quinzaine de nouvelles congrégations quitter la France pour le Québec, étoffera ses dires.

Guy Laperrière nous donne un livre fort utile. Il étudie un phénomène central dans notre histoire religieuse, celui de la venue d'un grand nombre de religieux et religieuses de France, des personnes souvent marquées par une idéologie politique et ecclésiastique d'Ancien régime. Ces clercs, religieux et religieuses furent souvent chargés de l'éducation des Québécois et des catholiques à l'extérieur du Québec, que ce soit à l'église ou à l'école. Ils renforcèrent une méfiance à l'égard de l'État et des institutions démocratiques des sociétés modernes.

De plus, le livre nous offre un panorama des diverses congrégations religieuses venues au Québec, la fondation et les œuvres de chacune étant décrites brièvement mais avec la rigueur et l'exactitude qu'on connaît aux travaux de Laperrière. Ce dernier connaît bien l'histoire de l'Église de France et la communique adroitement dans ce tome qui se veut une mise en scène.

On pourrait s'interroger sur le bien-fondé de publier une telle étude en trois tomes. Le matériel est abondant, sans aucun doute. Cependant, la publication dans un seul volume un peu plus concis que ne l'est ce premier tome, aurait peut-être attiré plus de lecteurs en raison de l'ampleur de son sujet. Quoi qu'il en soit, l'étude de Laperrière deviendra sans doute une référence obligée pour les historiens du catholicisme au Québec.

Robert CHOQUETTE

*Sciences religieuses,
Université d'Ottawa.*
